

Rapport épreuves orales Ulm B/L

Explication linéaire d'un texte français

Olivier Bertrand et Marine Le Bail

- Rappels sur le déroulement de l'épreuve

Durée de préparation, 1h30

Durée de passage, 30 minutes (dont 20 min de présentation et 10 min d'entretien)

Type de sujets donnés : passages tirés d'œuvres de littérature française

Modalités de tirage du sujet : tirage d'un ticket comportant deux textes, l'un antérieur à 1800, l'autre postérieur, et appartenant à deux genres différents (le choix fait par le candidat est déclaré au moment du passage).

Liste des ouvrages généraux autorisés : dictionnaire de langue française, dictionnaire des noms propres, dictionnaire de français classique, dictionnaire du moyen français, dictionnaire de mythologie.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : la candidate ou le candidat dispose de l'ouvrage intégral avec son appareil critique (introduction, notes, glossaire, indications bibliographiques) ou, à défaut, d'une photocopie. Il est interdit d'écrire sur les ouvrages.

- Remarques générales

Pour la session 2023, tous les candidats ont fait preuve de ponctualité et de sérieux dans l'exercice de cette épreuve. Attention néanmoins, pour éviter des accidents de parcours parfois irrattrapables, de vérifier à plusieurs reprises les dates et horaires de convocation (une confusion de la part d'une candidate a failli se solder par une absence et un zéro). D'une manière générale, le jury a été sensible à la qualité des passages à l'oral, sur des textes parfois assez peu connus. Dans l'ensemble, les candidats sont bien préparés à cette épreuve et en respectent la méthodologie. Une exception cependant : la lecture de l'extrait à voix haute. En effet, plusieurs candidats ont soit omis de lire le texte, soit décidé par eux-mêmes de s'interrompre, avant que le jury les y invite. On rappellera donc que seul ce dernier peut inviter une candidate ou un candidat à interrompre sa lecture et procéder à l'analyse linéaire du texte.

Concernant les choix de texte, la plupart des candidats se sont dirigés vers des textes qu'ils pensaient mieux connaître, c'est-à-dire pour l'essentiel postérieurs à 1800. Robert Garnier et son théâtre n'ont guère eu de succès ; pour autant, il serait erroné de penser que des textes du XIX^e siècle sont plus « faciles » ou plus accessibles que des œuvres antérieures. Une explication sur un sonnet de Louise Labé a reçu une excellente note, tandis que certains textes « canoniques » comme « Le lac » de Lamartine ont donné lieu à des contresens et à des contreperformances. Par ailleurs, si le jury est pleinement conscient que les candidats ne sont pas des spécialistes de telle ou telle période, il s'attend à ce que certaines notions stylistiques et grammaticales (figures de style, dispositifs narratifs, effets d'énonciation, marqueurs de l'ironie, valeurs des temps et modes verbaux), esthétiques et historiques (la tragédie classique, la description réaliste, l'esthétique baroque) soient connues et maîtrisées.

Le jury apprécie, en particulier lors de l'entretien, qu'un véritable dialogue puisse se nouer avec le candidat ou la candidate ; contrairement à ce que l'on pourrait penser, les questions

posées n'ont pas pour objectif de déstabiliser – bien au contraire – elles représentent une chance d'ajuster l'analyse et de corriger quelques points contestables ou, en cas d'explication réussie, d'approfondir encore la réflexion. Les candidats ne doivent donc pas « tout donner » dans l'explication pour ne plus interagir avec le jury pendant les dix minutes d'entretien mais au contraire accompagner intelligemment les questions qui visent à approfondir telle ou telle notion évoquée antérieurement ou revenir sur des propos jugés approximatifs ou erronés. Il est toujours temps, dans l'entretien, de reprendre ou compléter une analyse si l'on vous y invite.

- Éléments valorisés

Le jury a apprécié la mobilisation intelligente et pertinente de connaissances historiques, théoriques ou stylistiques en fonction des auteures / auteurs et des époques concernées. Il fut sensible à une lecture proche du texte, elle-même attentive aux effets de registre, de tonalité, et désireuse de replacer l'extrait choisi dans l'économie générale de l'œuvre et, idéalement, d'en mettre en avant la singularité, la beauté ou l'originalité. Certains textes – le jury en est conscient – peuvent poser des difficultés d'interprétation littérale : c'est le cas, par exemple, des *Illuminations* de Rimbaud ; la candidate ayant choisi d'expliquer le poème en prose « Conte » ne s'en est pas trouvée pour autant pénalisée. En effet, il ne s'agissait pas de « décrypter » ou de « décoder » le texte dans le sens d'une leçon qui serait univoque et définitive, mais d'émettre des hypothèses interprétatives pertinentes et crédibles. On ne pourra que sensibiliser enfin les candidates et candidats – s'agissant d'une épreuve orale – à l'importance extrême que l'on doit donner au ton, au débit de la parole, à la gestuelle et au contact visuel. Ce sont là des truismes qu'il est parfois bon de rappeler.

- Difficultés les plus fréquemment rencontrées par les candidates et candidats

Le contresens. Le premier obstacle qui obère la bonne qualité d'une explication relève du contresens. D'autant que parfois le contresens est facilement évitable. Les candidats ne doivent pas hésiter à regarder les dictionnaires en cas de doute ou d'incohérence sur le sens d'un mot. Ainsi, quand Rousseau parle d'« asile caché » dans la cinquième promenade de ses *Rêveries*, il n'est bien sûr pas question d'un asile psychiatrique. De même, le contexte historique, politique et culturel, parfois décrit dans les préfaces des œuvres, peut être mobilisé pour éclairer tel ou tel sens obscur ou abscons. Le *co-texte* immédiat de l'extrait choisi peut aussi fournir quelque bien utile renseignement. Ainsi, la lecture de la suite de l'acte V de *l'Illusion comique* de Corneille aurait permis au candidat de comprendre qu'il s'agit d'un éloge, et non d'une condamnation, de la vie de comédien et des pouvoirs du théâtre.

La paraphrase. Un deuxième obstacle entrave la bonne conduite d'une explication littéraire : la paraphrase. Cela fut particulièrement rencontré pour des textes en prose réalistes qui donnent à tort aux candidats le sentiment qu'il n'y a pas de prise pour le commentaire formel. Or, le contenu littéral du texte doit en permanence être en mis en lien avec la mobilisation de certains effets rhétoriques et stylistiques. Il ne faut donc pas que les candidats s'imaginent qu'une paraphrase plus ou moins adroite peut se substituer à une analyse textuelle.

Raccourcis et imprécisions. Il n'est pas rare de rencontrer dans les propos explicatifs des candidats quelque raccourci assez facile, des imprécisions hasardeuses ou des éléments théoriques (mal) plaqués sur les textes : ainsi du naturalisme zolien, par exemple, trop souvent ramené à une sorte de pratique neutre et objective de l'écriture romanesque, en méconnaissant

la part de reconstruction, d'amplification et de mythification à l'œuvre dans les *Rougon-Macquart* (le traitement fantastique et inquiétant de la serre dans *La Curée* en est un exemple).

Procédés comiques. Le jury a constaté que les candidats étaient souvent en difficulté face à des textes comiques. Ce malaise était perceptible dès l'étape cruciale de la lecture à voix haute (explication sur Marivaux) ; le jury invite donc les candidats des prochaines sessions à travailler particulièrement les genres à forte teneur comique (la comédie bien sûr, mais aussi la satire par exemple) et à en étudier de près les procédés. Cela permettra évidemment de mieux expliquer les mécanismes d'un texte comique mais également de montrer – par la lecture même – tous les liens qu'entretiennent au théâtre le texte et le jeu.

- **Liste des textes donnés**

La liste exhaustive des textes donnés par le jury pendant la session 2023 peut être consultée sur le site du Concours à l'adresse suivante :

<https://www.ens.psl.eu/sujet-des-epreuves-orales-du-concours-bl-session-2023>